

LE PRO ACTIF

Journal officiel de l'Association de professionnelles et professionnels retraités du Québec (APRQ)

AUTOMNE 2011



7 rue Vallière
Québec (Québec) G1K 6S9
Poste publication Convention
4001 1681

L'APRQ :
organisme à but non lucratif qui
regroupe les professionnelles et
professionnels retraités des
secteurs public, parapublic et
péripublic du Québec

Secrétariat :
7 rue Vallière
Québec Québec G1K 6S9
(418) 692-0022 1-800-463-5079
Télécopie : (418) 692-1338
www.aprq.qc.ca

Le Pro Actif est le journal de l'APRQ. Il est une tribune privilégiée d'expression pour ses membres. Il est apolitique.

Publication : 3 fois l'an.

Comité d'orientation : René Rheault

Comité de lecture : Robert Bussières,
Denis Mailloux, Gaston Bernier

Impression/diffusion : Pierre Belley
(SPGQ)

Éditeur : Raynald Larocque

Les textes doivent être adressés
comme suit :

Courriel : proactif-rl@videotron.ca
Poste : Le Pro Actif, 305 - 6400 rue Le
Mesnil, Québec Qc G2K 2K2

ADRESSAGE

Pour toute modification concernant
l'adressage :

Rina Poirier
SPGQ (APRQ)
7 rue Vallière
Québec Qc G1K 6S9
Télé. : 418 692-0022 poste 5055
1 800 463-5079
RPoirier@spgq.qc.ca

RÉSERVES

Le Comité de lecture se réserve le
droit de corriger, au besoin, la qualité
de la langue, l'exactitude de la syntaxe
tout en respectant le style propre de
l'auteur. Il communiquera avec l'auteur
s'il apporte des corrections
importantes, identifie qu'une partie du
texte devrait être retirée, modifiée, ne
peut être publiée.

Les auteurs des articles conservent
l'entière responsabilité du contenu de
leur texte et de leurs opinions.

Les propriétaires (auteurs) des textes,
cités ou des photos fournies seront
clairement identifiés.

Les textes soumis ne devront pas,
sauf exception, excéder 2 pages.

SITE INTERNET DE L'APRQ

Nom de domaine : www.aprq.qc.ca
Webmestre : Robert Bussières
Courriel : robert.bus@videotron.ca

SOMMAIRE

Mots du Président (Raynald Larocque)	3
Extrait du procès-verbal de la réunion ordinaire du Conseil d'administration du 9 février 2011	4
Avis de convocation à l'Assemblée générale annuelle	4
Lieu où se tiendra l'Assemblée générale annuelle	5
Ordre du jour de l'Assemblée générale annuelle	6
Élection aux postes d'administrateurs disponibles	7
(Raynald Larocque)	
Micheline Gaudet, une consoeur nous a quittés pour un monde meilleur	8
(Jean-François Bellemare)	
Nouvelles de la Région (Montréal)	8
(Mireille Beaulac)	
OH ! OH ! OH !	10
Balade sur la « Route des gerbes d'Angélica »	11
(Rosaire Pelletier »)	
Triste histoire ! Une autre !	12
(Jean Baril)	
Nouvelles de la Région (Québec)	13
(André Paradis)	
Section pour les aînés (Sur le portail de la Ville de Québec)	14
(André Paradis)	
INFO ALLIANCE	14
« Animots »	15
(Roger Maltais)	
Partir ou non à la retraite ? Si je pars, comment en profiter le mieux possible?	16
(Hélène Robillard-Frayne)	
Le français : situation et remèdes	18
(Gaston Bernier)	

Planification du prochain *Le Pro Actif*

Remise des textes : 31 mars 2012

MOTS DU PRÉSIDENT

Membres de l'APRQ

Que de soubresauts et d'évènements ratés en si peu de temps.

Notre Association nécessite un sérieux coup de barre pour la remettre sur les voies.

Un certain laxisme « bon enfant » nous a conduits peu à peu à la situation qui prévaut actuellement. Si je puis me permettre nous vivons notre adolescence. Pris que nous sommes entre la liberté individuelle et la rigidité réglementaire, entre l'entente régnant chez un groupe d'amis et la gestion d'une Association qui compte plus de 6 000 membres.

Je pourrais vous dire que la solution se retrouve dans le juste milieu, mais cela tous vous l'avez déjà pensé. Non seulement faut-il le penser mais encore il faut agir.

Notre prochain Conseil d'administration devra se composer de personnes volontaires et fermes mais, encore plus, conscientes de l'envergure provinciale de l'APRQ.

Notre histoire a été construite par des personnes qui croyaient que sans formalisme on pouvait arriver à assurer la pérennité de l'APRQ. Hélas, c'était sans compter sur l'Humain. Il reprend sa place chaque fois qu'on le laisse s'immiscer silencieusement dans nos relations.

Cette situation est sûrement générée, au moins en partie, par notre dépendance financière absolue envers le SPGQ. Cette position si confortable a produit des résultats pour le moins mitigés.

Avons-nous une adhésion de nos membres si faible, des besoins si peu nombreux, des objectifs de si peu d'intérêt que nous dussions ne pas oser requérir de nos membres une cotisation? L'autonomie cela se paie. Le SPGQ a toujours été généreux à notre égard. Le sera-t-il à jamais?

Il appartiendra au prochain Conseil d'administration de prendre les mesures qu'il jugera appropriées.

Je vous invite à assister à l'assemblée générale annuelle qui se tiendra le 9 novembre. Que chaque Région s'assure d'y être présente et active. Qu'elles fassent connaître leurs besoins, leur vision de l'avenir de l'Association.

Je crois que nous avons notre raison d'être en tant qu'association. Nous disposons des compétences, de l'expérience de vie et de professionnels de nos membres pour envisager des jours meilleurs.

Il n'en tient qu'à nous.

Raynald Larocque

NOUVELLES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**Extrait du procès-verbal de la réunion ordinaire du 9 février 2011**

Considérant qu'un courriel, document privé, signé par trois membres de la région de Montréal expédié au président le 4 mai 2010 (copie aux quatre autres administrateurs) a été publié en page 5 du journal *Le Pro Actif*, édition été 2010, sans autorisation des signataires;

Considérant que la publication de ce courriel mentionnait : « *les trois membres soussignés de la région de Montréal...* » permettant ainsi d'en identifier les signataires;

Considérant que ces trois membres avaient le droit et le devoir de contester l'éligibilité des candidatures de Claude Tremblay et d'André Thériault et par la suite leur élection au conseil d'administration, pour ne pas avoir respecté le règlement de notre association;

Il est proposé par Yvon Papin, appuyé par Anne-Marie Lachance, que le conseil d'administration reconnaisse que le traitement utilisé à l'endroit des trois membres de la région de Montréal n'était pas justifié et qu'Anne-Marie Lachance, Mireille Beaulac et Yvon Papin se sont comportés comme des professionnelles et professionnel qui œuvrent légitimement pour l'Association des professionnelles et professionnels retraités du Québec (APRQ) et pour ses membres, et qu'il oblige l'éditeur du journal *Le Pro Actif* à publier dans les 5 premières pages de la prochaine édition du journal, sans commentaire ni autre présentation, le texte complet de cette résolution (soit les considérations et la proposition).

Pour : 5

Contre : 2

Dissidence : Raynald Larocque

La proposition est adoptée à la majorité.

AVIS DE CONVOCATION
À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

J'ai le plaisir de vous convoquer à la prochaine assemblée générale annuelle de l'APRQ.

Date : Mercredi 9 novembre 2011

Heure : 13 h (Inscription à partir de 12 h 30)

Lieu : Hôtel Sandman Montréal Longueuil à Longueuil
Salle Lafontaine
999 rue de Sérigny Longueuil

Votre participation sera garante de la vitalité de l'APRQ.

Trois postes sont à pourvoir au sein du conseil d'administration. Les conditions reliées à la présentation d'une candidature sont énoncées dans les pages suivantes.

Le lieu de l'Assemblée et l'ordre du jour vous sont fournis à la suite.

Les membres du Conseil d'administration espèrent avoir le plaisir de vous rencontrer lors de cette réunion.

Original signé par
Raynald Larocque
Président

LIEU OÙ SE TIENDRA L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

HÔTEL SANDMAN MONTRÉAL-LONGUEUIL

999 rue de Sérigny, Longueuil, J4K 2T1

Salle Lafontaine A et D

Téléphone : 450-670-3030

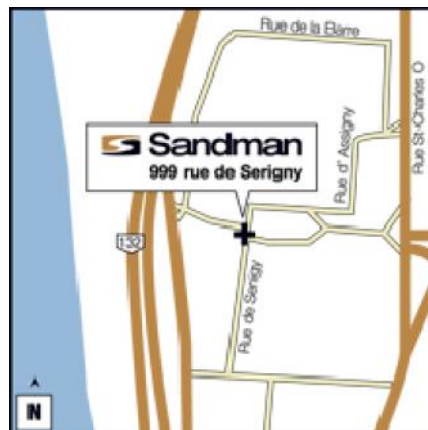
Site Internet : www.sandmanhotels.com

L'hôtel est situé du côté est de la station de métro Longueuil. Vous n'avez qu'à traverser une ruelle pour y accéder.

L'édifice qui abrite la station de métro est jumelé à un terminus local du Réseau de transport de Longueuil. La plupart des transporteurs par autobus régionaux et provinciaux y ont aussi un terminus.

L'hôtel offre un stationnement au cout de 5 \$ par voiture. Il est sans frais si vous prenez le repas du midi à la salle à manger.

ACCÈS ROUTIERS :



En consultant le site Internet de l'hôtel vous y trouverez toutes les informations utiles pour vous y rendre ou autres.

Assemblée générale annuelle de l'APRQ**Mercredi 9 novembre 2011, 13 h****ORDRE DU JOUR**

- 1- Lecture de l'avis de convocation et constatation du quorum
- 2- Nomination d'une ou d'un président d'assemblée
- 3- Ouverture de l'assemblée
- 4- Adoption de l'ordre du jour
- 5- Lecture et adoption du procès-verbal de la dernière assemblée générale
- 6- Rapports des membres du C. A. et des comités :
 - Rapport du président (Raynald Larocque)
 - Rapport du trésorier (André Thériault)
 - Rapport de la secrétaire (Mireille Beaulac)
 - Rapport du Comité mixte sur les assurances (André Thériault et Mireille Beaulac)
 - Rapport du Comité sur le financement de notre association (Claude Tremblay, René Rheault et Yvon Papin)
 - Rapport du Comité d'orientation du journal (René Rheault)
 - Rapport du webmestre du site Internet (Robert Bussièrès)
 - Rapport du Comité des Statuts et Règlements
 - Rapport sur l'Alliance des associations de retraités (AAR) (Mireille Beaulac)
 - Rapport sur le Groupe de travail des associations de retraités sur l'indexation (GTAR) (Raynald Larocque)
- 7- Ratification des actes du conseil
- 8- Élection des administrateurs (Trois)
- 9- Parole aux membres
- 10- Levée de l'Assemblée

ÉLECTIONS AUX POSTES D'ADMINISTRATEURS DISPONIBLES

Nous aurons le 9 novembre une Assemblée générale annuelle nationale qui se tiendra à l'Hôtel Sandman Montréal Longueuil à Longueuil. Les coordonnées complètes vous sont communiquées au début de la section Nouvelles du Conseil d'administration.

Lors de cette Assemblée nous pourrions les postes d'administrateurs (trois) qui seront disponibles.

Voici la façon de procéder pour poser votre candidature à l'un de ces postes.

Présentation de la candidature

Tout membre en règle, d'où qu'il soit, peut présenter sa candidature en nous la transmettant sous pli recommandé au moins dix (10) jours avant la tenue de l'Assemblée générale annuelle nationale qui, dans le cas présent, sera tenue le 9 novembre 2011.

Contenu du document de mise en candidature

Dans votre document de mise en candidature vous devez nous fournir :

Vos coordonnées postales complètes;

Une brève présentation. (Ne constitue pas un élément de sélection du Comité de mise en candidature. Réf. Statuts et Règlements, article 5.10.02.01 et 5.10.02.02.)

Où acheminer la candidature

Le document de mise en candidature doit être acheminé sous pli recommandé à l'adresse suivante :

Comité de mise en candidature
APRQ
7 rue Vallière
Québec QC G1K 6S9

Votre Association a besoin d'administrateurs de valeur, prêts à donner de leur temps et disposés à œuvrer pour le mieux-être des membres sur tout le territoire.

Original signé par
Raynald Larocque
Président

NOUVELLES DE LA RÉGION DE MONTRÉAL

(Montréal, Laval, Laurentides, Lanaudière, Estrie, Montérégie)

MICHELINE GAUDET, UNE CONSOEUR NOUS A QUITTÉS POUR UN MONDE MEILLEUR

Jean-François Bellemare (Texte et photo)

Longueuil. 24 septembre 2011 à l'âge de 67 ans, Micheline Gaudet, l'une des grandes bénévoles de l'Association de professionnelles et professionnels retraités du Québec (APRQ), nous a quittés tout en douceur, pour aller vers « un monde meilleur ».



Micheline est « partie » tout doucement, victime d'une grave maladie. Elle est allée rejoindre son conjoint Paul Paradis, décédé le 2 mai dernier.

Micheline était originaire de la région de Joliette. Après ses études universitaires en chimie, elle a fait carrière dans le domaine des sciences judiciaires (chimie et toxicologie au laboratoire des Sciences judiciaires et de Médecine légale) à Montréal. Elle a publié quelques ouvrages scientifiques traitant de l'effet des drogues. Micheline était du genre à respecter rigoureusement les protocoles techniques et scientifiques, et son travail était fait avec très grand professionnalisme.

Peu après avoir pris sa retraite, elle s'est impliquée en tant que bénévole, dans les activités de l'APRQ. À l'automne de 2003, elle a participé activement à la réforme du journal Le Pro Actif. Il y a quelques années encore, elle s'impliquait dans les activités de l'Association.

Dame d'une grande bonté, elle a été très proche de son époux Paul et l'a encouragé, lorsque ce dernier a traversé des moments difficiles côté santé. Elle était appréciée de ses parents et amis.

Elle laisse dans le deuil, sa famille et celle de son époux, Sébastien Paradis, fils de Paul, son ex-conjoint Jean-Jacques Rousseau, et de nombreux amis.

Micheline nous laisse le souvenir d'une femme déterminée, courageuse, pour qui la droiture a toujours été un mode de vie.

NOUVELLES DE LA RÉGION

Mireille Beaulac, Présidente

Le conseil régional a tenu son assemblée générale annuelle le 16 juin dernier.

Un nouveau conseil a été élu. Je vous les présente :

Mireille Beaulac, présidente;

Marie-Lyse Julien-Lesco, vice-présidente;

Pierre Sylvain, secrétaire;

Michel Gélinas, trésorier;

Gilles Latour, administrateur;

André Pelletier, administrateur.

Richard Forest qui avait été élu a démissionné du Conseil.

Le Conseil régional, au nom de tous les membres de notre grande région, remercie Anne-Marie Lachance, Raymond Paradis et Claude Fournel qui ont quitté le conseil régional au moment de l'Assemblée générale annuelle de juin dernier. Nous leur souhaitons la santé et le succès dans tout ce qu'ils entreprendront et nous savons qu'ils continueront d'épauler le Conseil régional dans ses activités comme ils l'ont fait au cours des dernières années.

Relativement au mandat que nos membres ont donné au Conseil régional lors de l'assemblée annuelle du 16 juin 2011, je vous informe qu'un conseil d'administration de l'APRQ s'est tenu le 1^{er} septembre dernier (NDLR Ce conseil d'administration national a été convoqué par les instances habilitées à le faire.) au cours duquel les postes de président et de secrétaire, devenus vacants à la suite de la démission de leurs titulaires, ont été pourvus et que la date de l'Assemblée annuelle de l'APRQ a été arrêtée. Raynald Larocque a été élu président, Mireille Beaulac, secrétaire. Leurs mandats se termineront à l'assemblée annuelle du 9 novembre prochain qui se tiendra à la salle Lafontaine de l'Hôtel Sandman Montréal-Longueuil (Station de métro Longueuil-Université de Sherbrooke).

L'Assemblée générale annuelle de l'APRQ se tiendra dans la grande région de Montréal cette année. Trois postes au conseil d'administration seront en élection. Je vous invite à assister à cette assemblée et à appuyer nos membres qui poseront leur candidature pour vous représenter au conseil d'administration et qui veulent investir leur temps et leur énergie pour assurer l'avenir de l'APRQ. Si le cœur vous en dit, vous pouvez venir mettre la main à la pâte.



Ho! Ho! Ho!

(Pour les membres de la Région de Montréal)

Le Conseil d'administration de la Région de Montréal vous invite à son dîner de Noël qui aura lieu le 7 décembre au salon privé Marguerite Bourgeois, chez Magnan, au 2602 rue Saint-Patrick, Montréal, H3K 1B8 (514-935-9647)

Le coût du repas sera de 30 \$, taxes et services inclus.
Le vin et les boissons sont aux frais des membres.

Au menu : 3 choix incluant soupe, dessert, thé ou café

- Rôti de bœuf Magnan de 6 oz
- Cannelloni de veau au gratin
- Pavé de saumon au pesto

Pour vous inscrire : faire parvenir un chèque de 30 \$ par personne à l'ordre de Pierre Sylvain, 10155 rue Saint-Hubert, Montréal, Qc, H2C 2H6.

Téléphone : 514-382-1290. Courriel : pierre655@bell.net.

Pour le covoiturage : contacter Anne-Marie Lachance au 450-669-6840 ou par Courriel : annemarielachance@bell.net.

Deux grands parcs de stationnement sans frais sont disponibles au restaurant.

Par le métro : station Charlevoix

Nous vous attendons aussi nombreux que par les années passées !



BALADE SUR LA « ROUTE DES GERBES D'ANGELICA »

Rosaire Pelletier

Par une journée ensoleillée, le 17 août dernier, un groupe de quinze retraités a visité une merveille dans la région de Mirabel, située au nord de Montréal. Il s'agit d'un ensemble de huit jardins thématiques : la roseraie, le contemporain, le campagnard, la découverte, les graminées, le féérique, le zen, le jardin des oiseaux.

Dans les sentiers bien aménagés, il était agréable de circuler, de contempler les beautés de la nature et d'entendre les commentaires de l'accompagnatrice/animatrice. Comme guide, nous avons une des responsables de l'organisation et du développement de cet espace floral magnifique. Nous avons apprécié sa grande compétence, sa façon amicale de transmettre ses connaissances et son grand attachement aux fleurs.

Ces jardins contiennent principalement des plantes herbacées vivaces. Il va de soi que chaque période



de la saison estivale a son cachet particulier. De plus, pour agrémenter l'environnement de la nature, des sculptures ont été intégrées dans l'environnement floral.

Après la visite, nous avons pu continuer nos échanges à l'occasion du dîner, que nous avons pris par petits groupes, sur des tables à pique-nique, en plein air, chacun ayant apporté son casse-croute.

Pour en apprendre davantage sur les merveilles des jardins, il suffit de consulter le site internet : www.gerbesdangelica.com. Je me contente de relever quelques détails sur ce qui s'appelle la « *Route des gerbes d'Angelica* ».

Le nom « *Angelica* » est vraiment le nom d'une fleur. Ce magnifique jardin (ou ensemble de jardins) est l'œuvre d'un groupe de dix-neuf professionnels issus de différents horizons. Après des rencontres, des voyages et des consultations, ils ont formé une société à but non lucratif et à vocation humanitaire. Ils ont fait l'acquisition d'un terrain de 94 acres à Mirabel. Une partie a été aménagée et a servi à mettre en place des jardins que nous avons visités. Le groupe qui gère et développe le projet s'intéresse aussi au côté artistique : des œuvres d'art ont été intégrées aux jardins et des artistes (peintres, sculpteurs...) sont invités à y tenir des expositions de leurs œuvres. Les gestionnaires du projet ont aussi une grande ouverture sociale et éducative.

Sur le site internet de l'organisme, vous trouverez beaucoup d'informations intéressantes : par exemple, combien d'argent a été investi dans ces jardins, à quoi servent les revenus, etc.

Je termine en précisant que les jardins actuels ont vu le jour en 2008 et que l'ouverture aux visiteurs s'est faite en juin 2010.

Venez voir et admirer.

NOUVELLES DE LA RÉGION DE QUÉBEC

(Capitale-Nationale, Chaudière-Appalaches, Bas-Saint-Laurent, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, Saguenay-Lac-Saint-Jean, Côte-Nord)

TRISTE HISTOIRE! UNE AUTRE !

Jean Baril, président (Appuyé par le Conseil d'administration)

« Pourquoi simplifier quand il est si simple de tout compliquer » semble avoir été la devise du Comité sur les Statuts et Règlements.

On nous propose une refonte complète des statuts et règlements qui compte trente-trois pages !! Voilà pourquoi les amendements proposés ne peuvent trouver place dans le *Pro Actif* et ne peuvent faire l'objet d'une étude brève et compréhensible.

On ne peut, par exemple, comparer directement la version en vigueur avec celle qui est proposée parce que, d'une part, la substance du libellé actuel est reportée dans un autre article, et d'autre part, ce qui est encore plus inquiétant, c'est l'absence d'explications ou de justifications des amendements proposés.

Pourquoi, par exemple, vouloir limiter le nombre de mandats des membres du conseil d'administration alors qu'on sait que les candidats à ces postes ne sont pas légion? Ou encore faire disparaître des articles qui permettent actuellement audit conseil d'exercer les pouvoirs délégués par les assemblées générales ainsi que de déléguer, au besoin, certains pouvoirs à des membres (art. 5.03.02 et 5.03.03) ? Pourtant il existe un dicton qui veut qu'on ne répare que ce qui fait défaut! À ce que je sache, très peu d'articles exigent des changements ou des modifications et la version en vigueur est le résultat de peu de modifications apportées au cours des ans, la dernière mise à jour datant de 2006.

Plus étonnant encore, des amendements déposés tant auprès du conseil d'administration qu'auprès dudit Comité sur les Statuts et Règlements lors de la dernière assemblée annuelle, eux, ont été complètement ignorés sans explication aucune!

Il y aurait beaucoup à ajouter au sujet de cette « refonte ». Soulignons simplement que la rédaction est à l'avenant comme les expressions « adresse civique » ou « bilan financier ». Il existe aussi en français une règle qui veut qu'un titre ne fasse pas partie du texte qui suit (voir l'ancien et le nouveau libellé proposé concernant la fonction de secrétaire).

Essentiellement, la lecture et la compréhension de cette nouvelle version exigent plusieurs heures. Comment alors demander aux membres qui seront présents à la prochaine assemblée générale de voter un texte dont ils n'auront pas le temps de prendre véritablement connaissance, ni d'en discuter? Par ailleurs, pour les mêmes raisons, il serait impossible de voter les modifications article par article.

NOUVELLES DE LA RÉGION

André Paradis

Le 8 septembre, la région de Québec tenait son assemblée générale annuelle au Centre Victor-Lelièvre. Vingt-trois personnes y ont assisté. Après la présentation des rapports du président et du trésorier, il y eut élection : Michel Lavergne, Roger Maltais et André Paradis ont été réélus pour un mandat de deux ans tandis que Jeannine Deshaies a été élue pour un premier mandat.

Plusieurs suggestions d'activités pour 2011-2012 ont été soumises. Le Conseil aura l'embarras du choix.

La rencontre s'est terminée par une conférence donnée par madame Solange Couture-Blais de la Table de concertation des personnes âgées de la Capitale-Nationale : elle nous a expliqué les buts, les objectifs et les réalisations de la Table en 2010-2011.

Lors de cette assemblée générale, les membres ont entériné trois résolutions émanant de deux réunions ordinaires du Conseil :

- Réunion du 21 avril 2011 :

Le Conseil régional de Québec appuie la demande de André Thériault d'occuper le poste laissé vacant à la suite de la démission de Paul Tancrede comme administrateur au National dont le mandat venait à échéance en 2012.

Conformément à l'article 4.04 du procès-verbal de mars 2011, le conseil régional de Québec demande expressément que la prochaine assemblée générale de notre Association soit tenue à Trois-Rivières et non à Montréal.

- Réunion du 23 août 2011 :

Le Conseil régional a voté à l'unanimité la suspension sine die de toute modification des présents Statuts et Règlements.

NOTE : Les professionnels nouvellement retraités qui désirent obtenir de l'information sur les activités de la Région de Québec peuvent consulter le site Internet de l'APRQ (www.aprq.qc.ca), envoyer un courriel à info@aprq.qc.ca, communiquer avec un membre du Conseil régional de Québec car nous

n'avons pas la liste complète des retraités actuels ou nouveaux. Il ne faut pas oublier également que la Région de Québec comprend les régions de la Capitale-Nationale, de Chaudière-Appalaches, du Bas-St-Laurent, de la Gaspésie-Iles-de-la-Madeleine, du Saguenay-Lac-Saint-Jean et de la Côte-Nord.

SECTION POUR LES AÎNÉS
(SUR LE PORTAL INTERNET DE LA VILLE DE QUÉBEC)
ANDRÉ PARADIS

La Ville de Québec vient de lancer une nouvelle section sur son site Internet, laquelle sera dédiée aux aînés. En plus des onglets « Familles », « Artistes et Immigrants », les internautes pourront maintenant consulter celui des « Aînés ».

L'ajout de cette section permet à la Ville d'offrir un service personnalisé à l'ensemble de ses citoyens. Le contenu du site comprendra une sélection de nouvelles d'actualités prenant en compte les intérêts des aînés, des idées de sorties, des conseils de sécurité et des activités de loisirs adaptés.

Les ressources municipales offertes à cette clientèle seront regroupées afin de faciliter les recherches.

La section propose également des liens vers des ressources répondant aux besoins des aînés en matière de santé, de formation, de loisir, de bénévolat, etc.

Pour plus d'informations : www.ville.quebec.qc.ca/aines.

ARTICLES D'INFORMATION

(NDLR Publication intégrale du dernier bulletin de l'AAR. Nous y sommes membres cotisants.)

AAR

ALLIANCE DES ASSOCIATIONS DE RETRAITÉS

Solidaires et actifs

INFO ALLIANCE

22 août 2011

UN DÉBUT TRÈS ATTENDU

Le dernier INFO ALLIANCE (7juillet) commençait par le titre « Enfin... à l'ouvrage »! Aujourd'hui c'est vraiment vrai, et pour de vrai !

Nous venons en effet d'apprendre que la quatrième personne qui représentera le Groupe de Travail des Associations de Retraités (GTAR) au Comité consultatif a été officiellement nommée. Il s'agit de Mme Gisèle Goulet, présidente du Regroupement Interprofessionnel des Intervenants Retraités des services

de Santé (R.I.I.R.S.). Le Comité étant complété, les travaux vont commencer. Comme vous le savez, ce Comité regroupe 17 membres dont un président, 8 représentants des syndicats et 8 des retraités.

Lors du dernier GTAR, le 27 juin dernier, les membres avaient accepté qu'on tente de réunir ces 8 personnes retraitées avant la première réunion du Comité annoncée pour le 8 septembre, l'objectif étant, comme je l'écrivais dans le dernier INFO, « de faire connaissance et de faciliter la concertation comme le souhaite le Rapport intérimaire de la commission parlementaire. » Les démarches ont été faites et cette rencontre se tiendra le 29 août prochain, à Drummondville.

Le conseil d'administration de l'AAR fera le point lors d'une conférence téléphonique le 31 août. Le GTAR, lui, doit se réunir le 23 septembre. Comme vous le constatez, c'est « pour de vrai » que les vacances sont terminées.

Ce sont là les dernières nouvelles. J'espère que nous en aurons maintenant des bonnes à vous apporter, mais nous savons qu'il nous faudra les gagner. Rappelons-nous que ce Comité consultatif constitue pour nous, les personnes retraitées des secteurs public et parapublic, une ouverture ou, à tout le moins, un pied dans la porte. C'est une Table de travail avec le gouvernement que nous demandions, mais on nous aurait probablement ou peut-être ou certainement dit à cette Table qu'on ne pourrait pas passer par-dessus les syndicats qui, selon la loi, sont les négociateurs du dossier retraite. Au Comité consultatif, nous serons avec les représentants des syndicats et nous risquons peut-être, probablement ou certainement de nous faire dire que ce n'est pas une table de négociation et qu'il faut tenir compte du gouvernement... qui n'est pas là ! D'ailleurs nous sommes déjà prévenus par le mandat du Comité qu'il ne faudra pas toucher à ce qui a déjà été engagé entre le gouvernement et les syndicats. La concertation souhaitée pourra-t-elle passer au travers de ce dilemme ? Je le crois et je l'espère fortement et sincèrement. Nous avons certainement plus de chances de gagner des points que d'en perdre. Je vous donnerai des nouvelles après le 8 septembre.

C'est dans la solidarité et l'action que nous avancerons. « Seuls les marcheurs soulèvent de la poussière. »

André Goulet, président.

Case postale 75133

Québec G1Y 3C6

Tél. (418) 658 – 4431

alliancedesassociations@bellnet.ca

ARTICLES D'INTÉRÊT

ANIMOTS

Roger Maltais, Région de Québec

« Ne sois pas bête et arrête de faire ta tête de cochon » qu'elle me dit. Fier comme un paon, je lui réplique « Quelle mouche t'a piquée? Ne monte pas sur tes grands chevaux. ». Je ne suis peut-être pas gai comme un pinson, mais ça ne veut pas dire que j'ai une cervelle d'oiseau.

Si seulement elle pouvait se rendre compte que je me sens comme un chien dans un jeu de quilles et pas du tout heureux comme un poisson dans l'eau. Ça fait quelques mois déjà que j'ai des fourmis dans

les jambes. Et ça m'embête tellement que j'en ai des papillons dans le ventre et j'ai de la difficulté à parler, car j'ai un chat dans la gorge.

Hier au soir, je marchais comme une souris dans la cuisine de peur de réveiller ma femme. J'avais une faim de loup et j'aurais mangé un cheval. Je ne peux pas manger comme un cochon avec mon appétit d'oiseau. Ma femme qui a une taille de guêpe ne mange jamais la nuit.

J'avais une fièvre de cheval et c'est avec la chair de poule que j'ai ouvert le réfrigérateur. J'ai vu qu'il y avait de la dinde et ce n'est pas une farce. Il y avait des œufs, mais je me sentais brouillé et poché. Puisque je suis myope comme une taupe, j'ai échappé les œufs sur le plancher. Ma patte de lapin, qui est censée me porter chance, m'a fait faire le pied de grue dans la cuisine. Curieuse comme une belette, ma femme se pointe et me compare à un ours mal léché et me dit que j'ai l'air d'un rat pris en flagrant délit. Me sentant rusé comme un renard, avec mes yeux de biche, je lui demande : « Tu as faim? ». Et elle me répond : « Putois? ». J'étais cuit bien dur et j'étais fait comme un rat.

On est retourné se coucher après avoir nettoyé mon dégât d'œufs. Je bayais aux corneilles. Là, je me mets à rêvasser... Moi qui d'habitude suis muet comme une carpe, je me mets à parler comme une pie qui a une langue de vipère! Quelle tête de linotte! Je boitais comme un canard et je sautais du coq à l'âne et j'avais des larmes de crocodile. Quand même, faut le faire. Dans mon rêve, j'étais laid comme un pou, quelqu'un tentait de me tirer les vers du nez et j'ai eu la puce à l'oreille. Finalement, après quelques minutes, j'ai réussi à dormir comme un loir.

Si jamais vous vous sentez un peu bête, souvenez-vous de mon rêve et vous vous sentirez léger comme une plume.

(Source : WEB, auteur inconnu)

PARTIR OU NON À LA RETRAITE ? **SI JE PARS, COMMENT EN PROFITER LE MIEUX POSSIBLE ?**

Hélène Robillard-Frayne, Région de Montréal

Je suis à la retraite depuis presque quatre ans (départ volontaire à 61 ans). Cet été, une amie que je vois occasionnellement m'a demandé lors d'un lunch au restaurant comment j'aimais ma nouvelle vie, car elle se demande si elle doit prendre sa retraite.

J'ai dû rapidement rassembler mes idées à ce sujet et lui en faire part lors de ce lunch. Mais, cette question m'a amenée à essayer d'identifier quels sont les facteurs qui influencent une retraite réussie ou non (je ne traiterai pas dans cet article de l'aspect fondamental qu'est la santé, car c'est là un sujet qu'on ne peut planifier, même si on prend certaines précautions – d'autres articles pourraient aborder cette thématique)

Il y a des cours de préparation à la retraite qui se donnent dans divers grands organismes. Malheureusement, tous et toutes n'en profitent pas. Ce fut mon cas. Je ne veux donc pas me présenter comme quelqu'un qui a toutes les réponses par rapport à une retraite réussie. Mais, j'ai fait part spontanément à cette amie de mes quelques observations, soit en termes de ma vie personnelle, ou de celle de certains retraités (es) que je côtoie de près ou de loin (cet article ne se veut pas autobiographique).

Avant de prendre sa retraite, il me semble important :

- D'avoir prévu l'aspect financier. Je n'élaborerai pas à ce sujet, car il y a un grand nombre de professionnels qui se penchent sur cette problématique;
- d'avoir gardé de bons réseaux (amis, famille... car les contacts quotidiens avec les collègues de travail ne seront plus là);
- d'avoir développé un certain nombre de centres d'intérêt.

À partir du moment où on est à la retraite, il me semble important pour garder une bonne forme physique et mentale :

- Si on a un conjoint :
 - o D'être d'accord quant à l'endroit où l'on veut vivre (pays, ville, quartier, type d'habitation) et d'avoir dans cette habitation chacun sa pièce de travail et son propre ordinateur. Il me semble aussi souhaitable d'avoir la même vision quant au style de vie souhaité et de garder des moments pour des activités communes et des moments pour des activités individuelles, paraprofessionnelles ou sociales.
- Que l'on ait un conjoint ou non :
 - o De garder contact avec un certain nombre d'ex-collègues;
 - o De se tenir au courant de l'actualité et des développements technologique plus spécialement ceux reliés à l'informatique, car, à la retraite, on n'a plus accès à des ressources dans ce domaine;
 - o De s'impliquer dans diverses causes qui nous tiennent à cœur;
 - o D'avoir un agenda avec des activités planifiées (une par jour, au moins). À cet égard, se tenir au courant des nombreuses activités gratuites offertes par les bibliothèques, centres culturels, festivals... si on ne veut pas trop dépenser, car on a des revenus moindres et plus de temps pour dépenser;
 - o De ne pas laisser des personnes nous envahir par téléphone ou en personne (les courriels sont moins envahissants), pour des raisons paraprofessionnelles ou personnelles, sous prétexte que nous sommes maintenant à la retraite et avons tout notre temps;
 - o De continuer à conduire la voiture car beaucoup de retraités déménagent à la campagne pour avoir une vie plus calme mais où le transport public n'est pas très présent. Si ce n'est pas vous qui vivez à la campagne, conduire la voiture peut être utile pour visiter des membres de votre famille ou certains de vos amis;
 - o De voyager (les modalités peuvent varier selon les budgets et la forme physique), suivre des cours dans des universités du troisième âge ou ailleurs, assister à des conférences,

être membre de diverses associations, faire du bénévolat, lire, jardiner, peindre, faire des travaux à la maison...

- De faire de l'exercice physique régulièrement et de bien s'alimenter...

Les activités potentielles ne manquent pas pour les retraités. En fait, il y a même le risque de trop se disperser, n'entendons-nous pas souvent des personnes retraitées dire qu'elles ne savent pas comment elles trouvaient le temps de travailler. Une des raisons qui explique ce manque de temps, outre un rythme moins effréné et parfois un certain manque de focalisation, est que les retraités continuent à faire certaines des activités qu'ils ont toujours aimées, mais qu'ils font aussi d'autres activités qui les intéressaient potentiellement lorsqu'ils étaient au travail.

Comme je l'ai mentionné, je suis très loin de penser que mon expérience personnelle et mes observations quant aux personnes retraitées font de moi une experte en la matière. Mais cette amie m'ayant demandé conseil, je me permets de transmettre aux lecteurs et lectrices du *Pro Actif* le résultat de mes réflexions.

Toutefois, ce qui me semble évident, c'est que les gens vivant maintenant plus longtemps, le nombre d'années passées à la retraite est souvent assez élevé. Il vaut donc la peine de bien utiliser ces années pour soi, son entourage et plus largement pour certains secteurs de la société.

LE FRANÇAIS : SITUATION ET REMÈDES

Gaston Bernier, Région de Québec

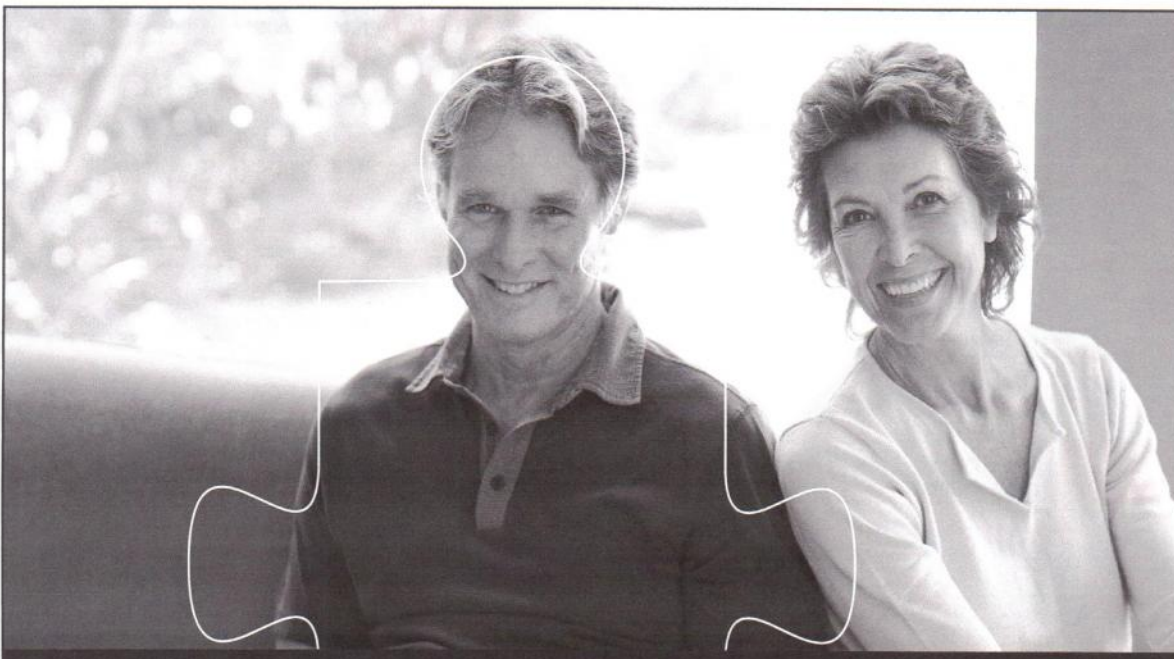
Les médias nous font périodiquement du fait que le français piétine au Québec, qu'il régresse à Montréal et aussi au Canada, c'est-à-dire hors des frontières québécoises. En bref, le nombre de locuteurs de langue française diminue par rapport à la population globale dans l'ensemble du Canada et au Québec il ne bouge pas en dépit des efforts de l'État et de la société civile. On peut se demander quelles sont les causes de cette situation et quelles interventions il faudrait envisager.

De multiples causes sont invoquées qui expliquent la stagnation ou le recul du français en territoire laurentien. Les Québécois ont maintenant un faible taux de natalité et il est loin le temps où on comptait sur la « revanche des berceaux ». L'économie, acceptable dans l'ensemble, n'a pas le dynamisme ou, comme on se hasarde à dire, l'agressivité de celle de l'empire étatsunien. Aussi, les promotions et l'échelle hiérarchique à l'intérieur de la société laurentienne ne répondent pas toujours aux ambitions des nationaux et des néo-Québécois. Pour sa part, l'État, petit État ou quasi-État, ne parvient pas toujours à convaincre ses citoyens que le français a un avenir en sol nord-américain ou canadien. Il ne parvient pas à les convaincre, non plus que les relayeurs (professeurs et enseignants, journalistes, vedettes médiatisées, titreaux incompetents, etc.), qu'ils devraient s'efforcer d'écrire ou de parler une langue de qualité, mieux prononcée et plus riche. La protection du français et son statut n'ont pas grand sens s'il est pauvre et méprisé. Et il serait inutile de vouloir le protéger s'il est déphasé et s'il ne répond pas aux besoins d'un monde moderne. L'État québécois ne parvient pas davantage à faire fondre la résistance face à l'apprentissage de l'anglais, car il ne réussit pas à faire du français la langue commune, la langue essentielle des communications publiques, de l'avancement professionnel et du succès. Il ne parvient pas non plus à faire accueillir dans l'enthousiasme les cinquante mille immigrants qui voudraient s'installer à demeure sur les rives du Saint-Laurent, car il faudrait d'abord assurer la société de sa pérennité et lui faire oublier un néfaste sentiment de fragilité. Les gouvernements étatsuniens et canadiens et les sociétés qu'ils dirigent continuent d'exercer, sans malice

et peut-être inconsciemment, une pression énorme sur la culture et la langue des Québécois et des francophones d'Amérique en dépit de l'esprit des accords sur la diversité culturelle.

En somme, la faiblesse du français au Québec ailleurs au Canada et en Amérique s'explique par de multiples raisons. Les remèdes ou les solutions à envisager ou à retenir devraient être tout aussi diversifiés. Au départ, ils devront prendre un caractère universel, global ou holistique. Il est inutile de viser un groupe, par exemple les enseignants et leur demander d'améliorer leurs méthodes d'enseignement ou de mieux parler. La langue qu'on utilise quotidiennement et spontanément est ordinairement celle qu'on entend en famille, à la radio ou à la télé, au bureau ou dans la rue. L'État devrait au départ convaincre les locuteurs que bien parler est un atout, même pour un joueur de hockey ou un élu municipal, et que mépriser sa langue est une trahison envers soi-même et envers ses compatriotes. Les journalistes, de leur côté, devraient faire preuve d'imagination : plutôt que de céder à la facilité en important des mots anglais inutiles, ils devraient s'ingénier à en « fabriquer » de nouveaux et même à les exporter (comme on l'a fait avec courriel, traversier, dépanneur). Le milieu collégial ou universitaire devrait envisager la mise sur pied d'ateliers de prononciation et de cours de perfectionnement de la langue parlée ou écrite. Des changements devraient être envisagés ou favorisés en ce qui a trait à la vie culturelle : on devrait encourager la lecture, le visionnage de films et l'écoute de bonnes chansons. Il y aurait lieu aussi de convaincre le Canada de ménager ou de protéger la « réserve » linguistique et culturelle québécoise, de lui reconnaître certains privilèges réels propres à concrétiser le statut de nation qu'on lui a reconnu en 2006.

Le français est menacé au Québec et en dehors de ses frontières. Les autorités cherchent des solutions partielles ou limitées : priorité du français dans l'affichage, cégeps en français, examens de compétence pour les professeurs, immigration en provenance de pays francotropes, renforcement de la Charte de la langue, etc. Ce type de remèdes est peut-être le seul possible à l'heure présente, mais il faut constater qu'il donne des résultats mitigés depuis un demi-siècle. L'effort pour assurer à la fois le statut et la qualité de la langue doit être confié à un vrai chef d'orchestre, à une personne ou un organisme qui aura les pouvoirs et les moyens d'utiliser tout le clavier et toute la panoplie des possibilités.



Votre groupe fait de vous quelqu'un de privilégié



POUR VOTRE ASSURANCE AUTO,
PROFITEZ DE TARIFS PRÉFÉRENTIELS ET D'UNE VALEUR SÛRE À TOUS POINTS DE VUE

Avant de renouveler votre assurance auto, informez-vous des avantages auxquels vous avez droit grâce au partenariat entre l'**Association de professionnelles et professionnels à la retraite du Québec** et La Personnelle.

Par exemple :

- les **écorabais** allant jusqu'à 20 % sur les voitures électriques, hybrides ou à faible consommation ;
- une **économie supplémentaire** de 15 % si vous assurez deux véhicules ou plus ;
- la garantie **Valeur à neuf 5 ans** ou l'**option Valeur plus^{MC}** pour protéger votre voiture neuve ou d'occasion contre la dépréciation ;
- l'**option 0 \$ de franchise** pour ne payer aucune franchise en cas de vol ou d'accident ;
- le **Pardon d'accident^{MC}** pour éviter une hausse de prime à la suite d'un premier accident responsable.

Demandez une soumission
et découvrez combien vous pourriez économiser.

1 888 GROUPES
(1 888 476-8737)

lapersonnelle.com/spgq

APRQ
Association de professionnelles et
professionnels à la retraite du Québec

laPersonnelle
Assurance de groupe auto et habitation

Certaines conditions s'appliquent. ^{MC} Marque de commerce d'une compagnie affiliée à La Personnelle, assurances générales inc. ^{MD} Marque déposée de La Personnelle, compagnie d'assurances.